Règlement du Championnat à X Normandie F+18

Saison 2025 – 2026

Table des matières

I. Cadre règlementaire 4
1. Forme de jeu et durée de la partie 4
2. Table de marque et feuille de match 4
3. Banc de touche 4
4. Protocole commotion 4
5. Forfaits et effectifs incomplets : 5
6. Sanctions : 5
7. Taille des ballons 5
8. Quelques éléments sportifs 5
9. Arbitrage 7
10. Dispositions spécifiques mises en place par la Ligue 8
II. Organisation sportive 8
1. Niveau « Compétition » 9
2. Niveau « Challenge » 11
3. Phase finale 13
3.1. Finale régionale de Féminines Régionales à X F+18 – Niveau Compétition 13
3.2. Phase finale nationale 13

Règlement Sportif de la Ligue de Normandie de Rugby

Préambule

Le règlement sportif de la ligue de Normandie de Rugby présente l'organisation des compétitions régionales dont elle a la responsabilité, par délégation de la FFR. Le présent règlement, validé par le Comité Directeur de la ligue de Normandie de Rugby le 26/08/2025, sera validé par le Bureau Stratégique de la FFR, conformément à l'article 320-4 des règlements généraux de la FFR.

Le règlement sportif de la ligue de Normandie de Rugby s'appuie sur les règlements généraux de la FFR pour tous les cas non traités dans le présent règlement. Le Comité Directeur de la ligue de Normandie de Rugby est compétent pour toute prise de décision qu'il jugera nécessaire dans l'intérêt du rugby au sein de la ligue de Normandie de Rugby.

Le règlement sportif a été rédigé comme suit :

- Une première partie détaille le cadre règlementaire avec les articles importants des Règlements Généraux de la FFR,
- En deuxième partie, le calendrier général de la saison 2025/2026 pour la Ligue de Normandie de Rugby.

Contacts et organisation de la ligue de Normandie de Rugby

Fonction	NOM, Prénom	Mail	Tel.
Responsable commission féminine	LLOZA, Cyrille	cyrillelloza@normandie-rugby.com	06 82 05 60 36
Conseillère Technique Ligue	VAUPRE, Amandine	amandine.vaupre@ffr.fr	07 88 12 95 81
LIGUE NORMANDIE	Secrétariat	2009j@ffr.fr	02 35 64 37 31

I. Cadre règlementaire

Il sera fait application des RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX de la FFR et de leurs documents Annexes pour tous les Championnats RÉGIONAUX, notamment des principaux Titres (III-IV-V) qui précisent les dispositions de pratique et de déroulement.

Ainsi, le règlement du jeu à X World Rugby, et sa retranscription dans le règlement FFR s'appliquent.

1. Forme de jeu et durée de la partie

Afin de répondre à une logique de développement de la pratique féminine sur le territoire normand, nous adaptons notre règlement pour la saison 25-26.

L'objectif est de permettre à l'ensemble des clubs de pouvoir évoluer en autonomie et d'avoir une logique de progression des joueuses qui découvriraient la pratique en Séniors. Donc le championnat sera structuré sous 2 poules inscrites sur 2 formules.

- La formation **« Compétition »** est identique à la saison passée avec l'application stricte des règlements fédéraux quant aux matchs à effectifs incomplet (cf. règlements ci-dessus).

- La formule **« Challenge »** quant à elle permet une souplesse vis-à-vis des effectifs des clubs sur les jours de match. C'est-à-dire la pratique se fera à X ou à VII Développement (demi-terrain) en fonction du nombre de joueuses dans chaque équipe. L'idée étant de s'adapter à l'équipe qui posséderait le moins de joueuses le jour J.

- Jeu à X :

TEMPS DE JEU : 2 x 30 minutes (ou 4 x 15 minutes à la demande des équipes)
MI-TEMPS : 10 min (ou 5 min si quatre quart-temps)
PROLONGATIONS : Après une pause de 2 minutes, le jeu reprendra par 2 x 5 minutes (sans pause entre les périodes)
VAINQUEURS : Pendant les prolongations, l'équipe qui marque en premier est immédiatement déclarée vainqueur du match et le jeu s'arrête.

- Adaptation en Jeu à XRugby :

TEMPS DE JEU : 3 tiers de temps en 2x7 minutes
MI-TEMPS : pause de 2 minutes entre chaque temps. Entre chaque tiers temps, une pause de 10 minutes sera respectée.
Un toss est réalisé avant le début du 3e tiers temps.

2. Table de marque et feuille de match

10 joueuses minimum et 20 joueuses maximum sur la feuille de match. Les joueuses doivent être majeures au jour du match. Un dirigeant de chaque équipe doit tenir la feuille de mouvement (table de marque).
SI une équipe se présente avec moins de 10 joueuses, le match sera joué à 7.

3. Banc de touche

Les personnes sur le banc de touche doivent être licenciées FFR. Maximum 4 personnes ; minimum 2 personnes (1 entraineur + 1 soigneur). Toute personne présente sur le banc de touche doit porter le brassard correspondant à sa fonction. Pour tout manquement, l'arbitre adressera un rappel à l'équipe défaillante.

4. Protocole commotion

Lorsque l'arbitre suspecte une commotion cérébrale, il délivre un carton bleu ; la joueuse sort définitivement de l'aire de jeu.

L'encadrement technique peut également décider de sortir définitivement une joueuse s'il suspecte une commotion cérébrale.

5. Forfaits et effectifs incomplets :

Toute équipe engagée dans le championnat dit **« Compétition »** qui évoluera à moins de 10 joueuses au coup d'envoi sera déclarée en EI (effectif incomplet). Le match se joue selon les règlements spécifiques.

Toute équipe qui évoluera à moins de 8 joueuses sera déclarée effectif insuffisant. L'arbitre déclare alors cette équipe forfait. Le match est arrêté.

NB : Cette régle ne sera pas appliquée pour les équipes engagées en **« Challenge »**. Une équipe qui évoluerait à moins de 10, 9, 8 ou 7 joueuses minimum pourrait participer à la rencontre. A l'issue de cet accord, les réglements s'appliquent à l'identique comme dans la formule dite **« Compétition** », c'est-à-dire que les scores seront pris en compte sur le match qui se déroulera à XRugby.

Points terrains et points de bonus

- 4 points pour match gagné
- 2 points pour match nul
- 0 point pour match perdu

En outre il sera accordé, selon les principes ci-dessous, des points de bonus :

1 point de bonus au bénéfice de l'équipe ayant marqué au moins 3 essais de plus que son adversaire ; 1 point de bonus au bénéfice de l'équipe ayant perdu par un écart inférieur ou égal à 7 points.

6. Sanctions :

CARTON BLEU : OUI
CARTON BLANC : OUI - 5 minutes
CARTON JAUNE : OUI - 5 minutes
CARTON ROUGE : OUI

7. Taille des ballons

Il sera utilisé des ballons T5.

8. Quelques éléments sportifs

Les mêlées se jouent en 5 contre 5 et sont simulées ; pas d'aptitude pour jouer en 1e ligne. Plaquage sous la taille ; plaquage à 2 autorisé si non simultané.
Interdiction de bloquer le porteur de balle en le saisissant au-dessus de la taille pour empêcher la continuité du ballon.

BUT SUR PÉNALITÉ : La botteuse peut placer le ballon directement sur le sol ou sur du sable, de la sciure ou un tee agréé par fédération ou l'organisateur du match. Délai pour botter : 60 secondes.

TRANSFORMATION : La botteuse peut placer le ballon directement sur le sol ou sur du sable, de la sciure ou un tee agréé par fédération ou l'organisateur du match. Délai pour botter : 60 secondes.

Après l'obtention de points, les adversaires de l'équipe ayant marqué les points feront reprendre le jeu au centre ou en arrière du centre de la ligne médiane.

Les tentatives de transformations se font immédiatement après que l'essai a été accordé, en face de l'endroit

de la marque de l'essai.

FORMATION DE LA MELEE : 5 joueuses (3 premières lignes + 2 secondes lignes)
En cas d'exclusion contre une joueuse participant à la mêlée ordonnée, une joueuse présente sur l'aire de jeu devra prendre place en mêlée pour permettre de les disputer à 5 vs 5.

FIN DE LA MÊLÉE : La règle 19.36 est remplacé par :
La mêlée ordonnée prend fin :
a) Lorsque le ballon émerge de la mêlée dans un endroit quelconque, excepté le tunnel.
b) Le ballon a atteint les pieds des derniers joueurs et est ramassé ou joué par son demi de mêlée
c) Lorsque l'arbitre siffle une faute. Les mêlées sont simulées pendant toute la rencontre
Pas de progression du relayeur opposant en mêlée (il a le droit de se mettre en défense sur sa ligne de hors-jeu en mêlée, ou à 5m sur la ligne de hors-jeu des non participants à la mêlée.

9. Arbitrage

Les frais d'arbitrage seront à la charge de l'équipe accueillant la rencontre.

10. Dispositions spécifiques mises en place par la Ligue

Créneaux des rencontres

- 13h : accueil des équipes
- 13h-13h30 : mise à disposition des feuilles de match pour l'arbitre
- 13h30-13H40 : rassemblement des responsables des équipes et des techniciens pour partager les éléments essentiels liés aux règles du jeu et à l'arbitrage.
- 14h00 : Début de la rencontre

Conditions de pratiquer dans une autre association :

Une joueuse d'une association peut, au titre d'une même saison sportive, être autorisée à devenir joueuse d'une seconde association qui peut dépendre aussi bien du même organisme régional que d'un autre. La joueuse bénéficiant d'une telle autorisation demeure licenciée au sein de la première association, auprès de laquelle elle demeure seule rattachée.

Les joueuses faisant l'objet d'une autorisation au titre du présent article sont autorisés à participer à des rencontres au sein des associations concernées, sous réserve du respect des dispositions des articles 230 et 252 des présents règlements. Au titre d'une même saison sportive, une même joueuse ne peut bénéficier que d'une seule autorisation accordée en vertu du présent article 223, sauf en cas de mutation vers la seconde association. Dans cette dernière hypothèse, le joueur ou la joueuse est autorisé à solliciter une nouvelle autorisation sur le fondement du présent article 223, uniquement pour évoluer avec l'association quittée.

La seconde association au sein de laquelle une joueuse est autorisée à pratiquer peut évoluer au même niveau de compétition que la première, dans la classe de la joueuse concernée. En revanche, la joueuse concernée ne pourra jamais **participer à un même niveau de compétition avec les deux associations.** Cela signifie qu'une joueuse peut avoir une double licence pour participer au niveau **« Compétition »** et au niveau **« Challenge »** dans 2 associations différentes mais en aucun car elle ne pourra jouer dans le même niveau d'engagement des clubs.

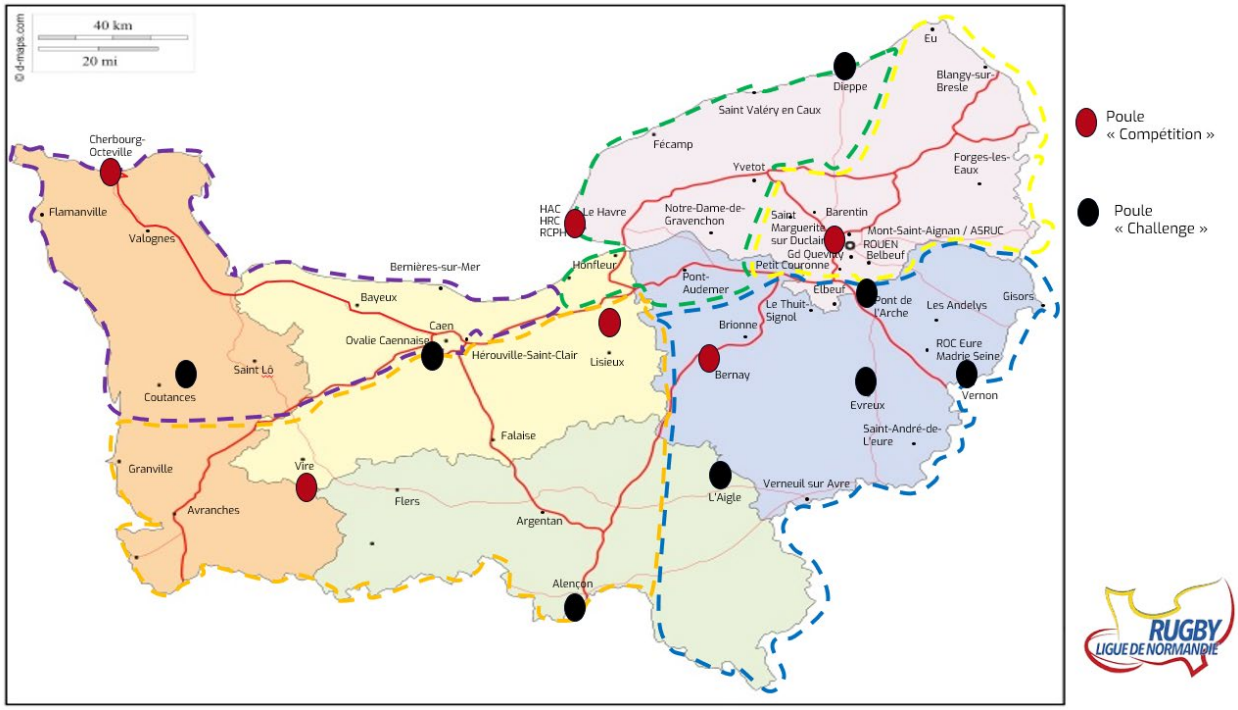
Conditions de participations des joueuses en phase finale

En Rugby à X, pour être autorisée à participer à une rencontre de phase finale, une joueuse ne doit pas avoir été inscrite sur plus de 15 feuilles de matchs en poule 16, plus de 14 en poule de 15, etc. d'une équipe de niveau supérieur relevant de la même classe d'âge.

Dans l'hypothèse où une compétition comporte plusieurs phases qualificatives, le nombre d'inscription devra être additionné. La participation à une rencontre s'entend de l'inscription sur la feuille de match correspondante.

II. Organisation sportive

Pour la saison 2025/2026, la compétition Féminines Régionale à X +18 ans sera organisée de la façon suivante :
Les équipes de chaque poule se rencontreront en match « Aller » et « Retour » selon le calendrier ci-après, soit 10 rencontres par équipe pour le niveau « **Compétition** » et 14 rencontres par équipes pour le niveau « **Challenge** ».



1. Niveau « Compétition »

POULE COMPETITION
76 – HAVRE RUGBY CLUB
RASSEMBLEMENT F.V.A
27 – SC BERNAY
76 – RUGBY CLUB GRAND QUEVILLY
RAS RISLE PAYS D'AUGE
50 – RC CHERBOURG HAGUE

CALENDRIER			
PHASE ALLER		**PHASE RETOUR**	
05-oct		**25-janv**	
Bernay	Grand-Quevilly	Grand Quevilly	Bernay
Flers/Pays Du Bocage	Havre RC	Havre RC	Flers/Pays Du Bocage
Cherbourg	Risle Pays d'Auge	Risle Pays d'Auge	Cherbourg
12-oct		**01-févr**	
Flers/Pays du Bocage	Grand-Quevilly	REPLI	
Bernay	Risle Pays d'Auge		
Havre RC	Cherbourg	**08-févr**	
		Grand-Quevilly	Flers/Pays Du Bocage
09-nov		Risle Pays d'Auge	Bernay
Havre RC	Grand-Quevilly	Cherbourg	Havre RC
Risle Pays d'Auge	Flers/Pays Du Bocage		
Cherbourg	Bernay	**08-mars**	

16-nov	
REPLI	
23-nov	
Grand-Quevilly	Cherbourg
Flers/Pays Du Bocage	Bernay
Risle Pays d'Auge	Havre RC
07-déc	
Grand-Quevilly	Risle Pays d'Auge
Bernay	Havre RC
Flers/Pays Du Bocage	Cherbourg
14-déc	
REPLI	
Grand-Quevilly	Havre RC
Flers/Pays Du Bocage	Risle Pays d'Auge
Bernay	Cherbourg
15-mars	
REPLI	
22-mars	
Cherbourg	Grand-Quevilly
Bernay	Flers/Pays Du Bocage
Havre RC	Risle Pays d'Auge
05-avr	
Risle Pays d'Auge	Grand-Quevilly
Havre RC	Bernay
Cherbourg	Flers/Pays Du Bocage

2. Niveau « Challenge »

POULE CHALLENGE
76 – DIEPPE U C
EVREUX AC/VALKYRIES NRC
61 – RC ALENCON
RAS RC PAYS COUTANCES/RC SAINT LOIS
27 – RC ARCHEPONTAIN
14 – L OVALIE CAENNAISE
27 – SPN VERNON
61 – CA AIGLON

CALENDRIER CHALLENGE JEU A X			
PHASE ALLER		PHASE RETOUR	
05-oct		**25-janv**	
Dieppe UC	Pt de l'Arche	Pt de l'Arche	Dieppe UC
Coutances/St Lô	Ovalie-Caennaise	Ovalie-Caennaise	Coutances/St Lô
Vernon	Alençon	Alençon	Vernon
CA Aiglon	Valkyries/Evreux	CA Aiglon	Valkyries/Evreux
12-oct		**01-févr**	
Pt de l'Arche	Valkyries/Evreux	REPLI	
Ovalie-Caennaise	Dieppe UC		
Vernon	Coutances/St Lô	**08-févr**	
Alençon	CA Aiglon	Valkyries/Evreux	Pt de l'Arche
09-nov		Dieppe UC	Ovalie-Caennaise
Pt de l'Arche	Alençon	Coutances/St Lô	Vernon
Valkyries/Evreux	Ovalie-Caennaise	CA Aiglon	Alençon
Vernon	Dieppe UC	**08-mars**	
Coutances/St Lô	CA Aiglon	Alençon	Pt de L'Arche
16-nov		Ovalie-Caennaise	Valkyries/Evreux
Pt de L'Arche	Coutances/St Lô	Dieppe UC	Vernon
Ovalie-Caennaise	Alençon	CA Aiglon	Coutances/St Lô
Vernon	Valkyries/Evreux	**15-mars**	
Dieppe UC	CA Aiglon	Coutances/St Lô	Pt de L'Arche
23-nov		Alençon	Ovalie-Caennaise
REPLI		Valkyries/Evreux	Vernon
30-nov		CA Aiglon	Dieppe UC
Coutances/St Lô	Dieppe UC	**22-mars**	
Ovalie-Caennaise	Pt de L'Arche	Dieppe UC	Coutances/St Lô
		Pt de L'Arche	Ovalie-Caennaise

Valkyries/Evreux	Alençon
CA Aiglon	Vernon

07-déc	
Pt de L'Arche	Vernon
Dieppe UC	Alençon
Valkyries/Evreux	Coutances/St Lô
Ovalie Caennaise	CA Aiglon

14-déc
REPLI

18-janv	
Vernon	Ovalie-Caennaise
Alençon	Coutances/St Lô
Valkyries/Evreux	Dieppe UC
CA Aiglon	Pt de L'Arche

Alençon	Valkyries/Evreux
Vernon	CA Aiglon

29-mars
REPLI

05-avr	
Vernon	Pt de L'Arche
Alençon	Dieppe UC
Coutances/St Lô	Valkyries/Evreux
CA Aiglon	Ovalie-Caennaise

12-avr	
Ovalie-Caennaise	Vernon
Coutances/St Lô	Alençon
Dieppe UC	Valkyries/Evreux
Pt de L'Arche	CA Aiglon

A l'issue de la phase qualificative, le classement est établi selon le parcours se chaque équipe engagée.

3. Phase finale

3.1. Finale régionale de Féminines Régionales à X F+18 – Niveau Compétition

Sont qualifiées pour la finale régionale de Féminines Régionales à X F+18 – Niveau « Compétition », les équipes classées 1er et 2ème , elles se rencontreront en match unique, lors de la journée des finales régionales Normandie le 26 avril 2026 à (définir).

3.1.1. Championnes de Normandie de Féminines Régionales à X F+18 – Niveau Compétition

A l'issue de la finale régionale de Féminines Régionales à X F+18 qui se déroulera le 26 avril 2026 à (définir), l'équipe vainqueure sera déclarée championne de Normandie de Féminines Régionales à X F+18 et participera à la finale nationale.

3.2. Phase finale nationale

Les phases finales nationales seront organisées de la façon suivante :

- **½ finales** : 16 qualifiés répartis sur 4 plateaux des équipes. A l'issue des plateaux des ½ finales, les vainqueurs de chaque plateau sont qualifiés pour le plateau final
- **Le plateau final** : regroupera les vainqueurs de chaque plateau. Le vainqueur du plateau final sera sacré champion de France.

Féminines Régionales « Plus de 18 ans » à X	
Date des qualifiés	Lundi 25 mai 2026
½ finales	Samedi 06 juin 2026
Finale	Samedi 13 juin 2026